

# PLAN DE BIOSECURITE ELEVAGE DE VOLAILLES

## Elevage

Nom : .....  
.....  
.....

Adresse : .....  
.....  
.....

Commune : .....  
.....

Production : .....  
.....



# CONTENU DU PLAN DE BIOSECURITE

❖ Plan de l'élevage	Plan de l'élevage
❖ Plan de circulation	Plan de circulation général
❖ Plan de gestion des flux : animaux, aliments, litière, effluents	Plans des flux
❖ Plan de gestion des effluents et épandage	Fiche d'enregistrement
❖ Traçabilité des bandes Nettoyage/désinfection/vide sanitaire par UP	Fiche d'enregistrement
❖ Registre des visites et intervention	Fiche registre des visites
❖ Plan de lutte contre les nuisibles	Fiche d'enregistrement
❖ Registre du personnel de l'exploitation	Fiche d'enregistrement
❖ Attestation de formation de l'éleveur et du personnel	Attestation
❖ Registre élevage, aliments, animaux, équarrissage	Stockage documents
❖ Plan d'autocontrôle (à définir)	Fiche autocontrôle

## PLAN DE L'ÉLEVAGE

Le plan doit indiquer les éléments suivants :

- Identification des unités de production : bâtiments et parcours hébergeant les volailles + SAS
- Identification de la zone d'élevage, la zone professionnelle et la zone publique
- Identification sur la zone professionnelle du stockage litière, stockage aliments et/ou matières premières et stockage matériel
- Identification du parking visiteurs en zone publique
- Identification de l'entrée de la zone professionnelle et de la plateforme de nettoyage/désinfection pour matériels et véhicules
- Identification de la sortie de la zone professionnelle
- Identification de l'emplacement du bac d'équarrissage
- Identification de la zone de stockage des effluents

## PLAN DE CIRCULATION

Les circuits mentionnés ci-après doivent figurer sur le plan :

- Circuit de transport des animaux
  - ✓ Arrivée des poussins ou volailles démarrées
  - ✓ Départ des volailles
  
- Circuit du camion d'équarrissage
  
- Circuit de livraison des aliments et matières premières (litière)
  
- Circuit de transport des effluents (fumier, lisier, fiente)

# PLAN DE GESTION DES FLUX

Les flux mentionnés ci-après doivent figurer sur le plan :

- Flux d'animaux
  - ✓ Arrivée des poussins ou volailles démarrées
  - ✓ Flux entre UP
  - ✓ Départ des volailles
  - ✓ Sortie des cadavres vers zone d'équarrissage
  
- Flux de matériel
  - ✓ Entrée du matériel propre et désinfecté
  - ✓ Sortie du matériel sale
  - ✓ Sortie du matériel nettoyé
  
- Flux des aliments
  - ✓ Entrée des aliments vers zone de stockage
  - ✓ Flux de distribution aux volailles
  
- Flux de litière
  - ✓ Entrée vers zone de stockage
  - ✓ Flux de distribution aux unités de production
  
- Flux des effluents (fumier, lisier, fiente)

# PLAN DE GESTION DES EFFLUENTS

Année : \_\_\_\_\_

Unités de production	1	2	3
Types d'effluents Lisier/Fumier/Fientes			
Si fumier <div style="display: flex; align-items: center;"> <span style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sorti le _____</li> <li>- stockage du _____ à _____</li> <li>- Epannage le _____</li> <li>- N° Parcelle _____</li> </ul> </div> Export : sorti le _____			

Si lisier    Stockage en fosse ou autre site  Epannage le  N° parcelle _____			
Si fientes Stockage du _____ à -----  Epannage le  N° parcelle _____			

Dans les élevages standards, le plan d'épandage ou bon de livraison du dossier ICPE suffit.

# Traçabilité des bandes

## Nettoyage/désinfection/vide sanitaire par UP

Elevage : .....

Année : .....

Unité de production n°....

<b>Mise en place des volailles</b>	Date, origine Date, origine	
<b>Sortie des volailles</b>	Date, destination Date, destination	
Vide total	Date	
Lavage	Date	
<b>Décontamination</b>	Date	
<b>Vide sanitaire</b> Début Fin	Date Date	
<b>Mise en place du nouveau lot de volailles</b>	Date	

Conserver les récépissés des déclarations de mise en place des bandes (cerfa 13990\*05) sur : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



Elevage : .....

**PLAN DE BIO-SECURITE**  
**REGISTRE DE VISITES EN ELEVAGE DE VOLAILLES**

Concernant tous les visiteurs extérieurs à l'élevage – sauf le Service Technique  
qui enregistre ses visites sur la fiche d'élevage

Date	Heure	Nom	Société	Motif de la visite (et indiquer si vous avez précédemment visité des élevages de volailles ou autres animaux)	Signature

# PLAN DE LUTTE CONTRE LES RONGEURS

Elevage : .....

Année : .....

*En cas de contrat de dératisation avec un prestataire extérieur qui fournit le plan et l'enregistrement des visites, il n'est pas nécessaire de compléter cette fiche.*

## PLAN SCHEMATIQUE DE L'ELEVAGE

- ☞ **INDIQUER LA POSITION DU (ES) SAS SUR LE SCHEMA**
- ☞ **NOTER LA POSITION DES APPATS (mettre une croix par appât)**

### Visites ou autocontrôles (au moins trimestriels)

Dates de visites ou autocontrôles	Actions (ex : renouvellement des appâts, nettoyage des postes)	Opérateur Signature

**RAPPELS : Les appâts doivent être protégés et fixés / Conserver les factures des produits ou le contrat**

**Les visites de contrôles doivent être identifiées en octobre et novembre.**



# REGISTRE D'ELEVAGE

Documents à conserver

## **1. Mouvements d'animaux**

### ➤ Entrées

- Bon de livraison de poussins
- Bon de livraison de volailles démarrées

### ➤ Sortie d'animaux

- Enlèvement
- Equarrissage

## **2. Aliments**

- Bon de livraison d'aliment
- Bon de livraison de matières premières
- Etiquettes de composition

## **3. Ordonnances et enregistrements des traitements**



## AUTRES DOCUMENTS

- Fiche d'auto – contrôles
- Attestation de formation
  - personnel
  - salarié permanent

